

la Belgique et le Climat

Que fait la Belgique en matière de climat ?

En raison de la structure fédérale de la Belgique, et des nombreux domaines de compétence concernés, la politique climatique belge est répartie entre les régions et le pouvoir fédéral.

Plusieurs organes et processus de décision interviennent en vue de coordonner les politiques menées à différents niveaux de pouvoir.


La Belgique a mis sur pied une série de structures et de procédures de manière à se conformer aux obligations en matière de climat. La **Commission nationale Climat** est l'instance chargée d'assumer les obligations de rapportage. Elle veille à coordonner la préparation des rapports, à faciliter l'échange d'informations et à harmoniser les méthodes et les procédures appliquées par les trois régions (Région flamande, Région wallonne et Région de Bruxelles-Capitale) et l'État fédéral. A part la coordination interne, cette commission est responsable du suivi et de l'évaluation du **Plan national Climat** et la bonne exécution des obligations européenne et internationale de rapportage.

En matière de **politique climatique**, les régions ont des responsabilités importantes dans des domaines tels que l'utilisation rationnelle de l'énergie; la promotion des sources d'énergie renouvelables; les transports en commun; les infrastructures de transport; l'aménagement urbain et rural; l'agriculture et la gestion des déchets.

L'État fédéral est quant à lui responsable d'une grande partie de la politique fiscale. Il est également compétent pour la politique des produits (normes, qualité des carburants, étiquetage et normes de performance pour les appareils électriques à usage domestique ou industriel, etc.). Il est responsable de la sécurité de l'approvisionnement énergétique du pays, et de l'énergie nucléaire. Il supervise les eaux territoriales, et est par conséquent responsable du développement des parcs éoliens en mer.

La structure fédérale implique que les objectifs de réduction des émissions ne peuvent être atteints que via un **partage de la charge** entre le pouvoir fédéral et les pouvoirs régionaux.

Suivant ce partage, et dans le cadre des objectifs européens climat-énergie 2030, la Belgique s'est vue attribuer un objectif de réduction de 35 % en 2030 par rapport à 2005, pour les émissions de gaz à effet de serre des secteurs non couverts par le système européen d'échange de droits d'émissions (secteurs dit «non-ETS», comprenant principalement le transport, les bâtiments et l'agriculture).



Vous souhaitez en savoir plus sur les actions engagées par la Belgique pour le climat ? Découvrez ci-dessous des ressources sur les actions menées par la Belgique, aux niveaux régional et fédéral.

Politique climatique

- Suivi de la mise en œuvre des politiques climatiques fédérales 2021-2030
- Stratégie nationale 2050 de réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Stratégie climatique flamande pour 2050
- Stratégie wallonne pour le développement durable
- Accord sur la répartition des charges nationales entre les trois régions pour la réduction des émissions
- Stratégie nationale de la Belgique pour la biodiversité 2020

Action climatique

- Action de la société civile pour le climat
- Belgian Alliance for Climate Action (BACA) (EN)
- Belgian sustainability community The Shift (EN)
- Campagnes de sensibilisation à la question climatique
- La réutilisation en Wallonie
- Ma Commune zéro déchet

Adaptation

- L'adaptation aux changements climatiques en Wallonie
- L'adaptation aux changements climatiques en Flandre (NL)
- Plan national d'adaptation 2017-2020
- Scénarios pour la neutralité climatique de la Belgique en 2050

Agro-alimentaire

- Agriculture biologique en Wallonie
- Appréhender l'évolution des sécheresses en Belgique
- Conséquences climatiques sur l'agriculture et la pêche en Belgique
- Investir ensemble dans les zones rurales et les grands espaces en Flandre
- Le secteur agricole wallon en quelques données clés
- Tendances de la production agricole en Wallonie : secteur animal

Biodiversité

- Belgian Biodiversity Alliance
- Biodiversité et nature en Belgique
- Conséquences climatiques sur la biodiversité en Belgique
- Conséquences sur la gestion de l'eau
- Cycle de l'eau et bilan hydrique en Wallonie

Biodiversité

- État des forêts wallonnes
- État des sols en Wallonie
- Impacts sur la biodiversité
- Natura 2000 : État des lieux en région wallonne
- Plan Maya

Coopération internationale

- Contribution de la Belgique dans le cadre du Partenariat pour la transparence dans l'Accord de Paris
- L'initiative belge de soutien aux CDN
- Partenariat CDN

Économie verte

- Rapport d'impact des obligations d'État vertes belges

Énergie

- Plan national Énergie - Climat pour la période 2021-2030
- Plan énergie climat bruxellois
- Plan énergie climat flamand (NL)
- Plan énergie climat wallon

Industrie

- Le registre national des gaz à effet de serre
- Rapport sur la tarification carbone en Belgique
- Tarification carbone

Société

- Campagnes de sensibilisation à la question climatique
- Enquêtes nationales sur le climat
- Évaluation de l'impact socio-économique du changement climatique en Belgique (EN)

Transports

- Quelques chiffres sur les moyens de transports belges

Sources : Climat.be – SPF Santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement, La biodiversité en Wallonie, L'État de l'environnement wallon, SPW Agriculture, SPW Service Public, SPW Service Public - Moins de déchets, Commission nationale Climat.